

Principes pour l'affichage lors de votations et d'élections

Sur temporaires F4ST de la SGA en Ville de Vevey

1. Chaque parti/candidat/groupement désirant être affiché sur les emplacements temporaires de la SGA, s'annoncent à la ville et met en copie la SGA Lausanne (franco.cetrangolo@apgsa.ch).
2. Le respect du délai d'annonce des partis/candidats/groupements est impératif pour laisser du temps pour produire les affiches.
3. Un visuel de l'affiche, avec les instructions si nécessaire, sont à transmettre par courriel à la SGA Lausanne (franco.cetrangolo@apgsa.ch)
4. Les affiches sont impérativement livrées dans les délais (voir ci-dessous) à :
 - **SGA Société Générale d’Affichage, Chemin d’Entre-Bois 23, 1018 Lausanne.**
 - **Affiches à livrer au F4 - Format mondial (voir directives de production ci-après)**
5. Un plan de collage peut être transmis par la ville à la SGA (principe utilisé à ce jour) ou celui-ci peut être fait par la SGA (répartition selon l'ordre d'attribution des listes en commençant par les listes de l'exécutif et en affichant de gauche à droite).
6. L'affichage se fait sur le principe de la distribution égale de quotas par parti/candidat/groupement.
7. Les panneaux temporaires sont installés par la ville durant la semaine avant la date de l'affichage.
8. L'affichage se fait dans la quatrième semaine avant le jour du scrutin.

Il est important de respecter le délai de livraison afin que le centre logistique de la SGA puisse conditionner les affiches pour le collage (identification, pliage et répartition).

Scrutin du 17.05.2020 – 1er tour de l'élection complémentaire à la Municipalité Affichage du 20.04 au 17.05.2020

Délais impératifs à respecter	
Dépôt des listes	6.04.2020
Annonce des Partis/Candidats/Groupements	7.04.2020
Visuel par courriel à la SGA	8.04.2020
Livraison des affiches	14.04.2020
Envoi plan de collage par la Ville	14.04.2020
Installation des panneaux par la Ville	jusqu'au 17.04.2020

Scrutin du 7.06.2020 – 2ème tour de l'élection complémentaire à la Municipalité Affichage du 25.05 au 7.06.2020

Délais impératifs à respecter	
Dépôt des listes	19.05.2020
Annonce des Partis/Candidats/Groupements	20.05.2020
Visuel par courriel à la SGA	20.05.2020
Livraison des affiches	22.05.2020

Productions des affiches - Spécifications

Format mondial F4

Type	Affiche trempée
Format papier	89,5 x 128 cm
Données d'impression	Impression numérique : – format : 245 x 350 mm – 120 dpi pour le format final Impression offset : – format : 245 x 350 mm – 355 dpi – trame finale 34
Papier	Papier Blueback / Chantegris extra-blanc 110–120 g/m ² couchage 1 face bande étroite
Production	obligatoirement 1 pièce sens du papier en bande étroite
Allongement	jusqu'à 3 cm dans la largeur

